



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 96083

Texte de la question

M. Claude Goasguen alerte M. le ministre de l'intérieur sur les risques encourus par la mise en place de fan-zones en France et plus particulièrement sur le Champ-de-Mars lors de l'Euro 2016 à Paris. Il s'interroge sur l'opportunité de prévoir l'installation de fan-zones sur des sites à risques tels que le Champ-de-Mars alors même que, selon le préfet de police, la sécurité publique ne peut être garantie. Les récents événements ont montré que souvent les terroristes ciblent leurs attentats afin d'obtenir la meilleure médiatisation possible de leurs actes. La Tour Eiffel et le Champ-de-Mars étant des lieux symboliques de la France, il est à craindre que l'installation d'une fan-zone sous la Tour Eiffel, alors que la France est en état d'urgence, fasse peser des risques extravagants sur les participants, et ceci malgré tout l'intérêt que peut susciter l'euro 2016. Il lui demande comment il compte garantir la sécurité des participants et des riverains sur l'ensemble de la fan-zone située sur le Champ-de-Mars.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96083

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4386

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)